

Département de
Loire-Atlantique
Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

9 novembre 2023

Date du
Conseil Municipal

15 NOVEMBRE 2023

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents ---- 29

Votants ----- 31

L'an deux mille vingt-trois,
Le quinze novembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, SIGUIER, LOILLIEUX, RAHER, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, TESSON, GILLET, JARDIN, CAUCHY, BOUYER, DAGUIZE, MORVAN, GUINCHE, BEAUREPAIRE, ALLANIC, GARRIDO, CAZIN, PRUKOP, DOUCHIN, LE FLEM, JOUBERT, NICOSIA, ROBERT, BELLIOU et FRAUX.

A l'exception de : Madame CHUPIN et Madame MANENT.
Monsieur DUPONT-BELOEIL qui a donné pouvoir à Monsieur GILLET.
Madame DIVOUX qui a donné pouvoir à Monsieur NICOSIA.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame DESSAUVAGES est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

12/ PRESERVATION ET REPRISE DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE DUNAIRE DU PORT D'ECHOUAGE ET PROLONGEMENT DE L'ACTION DE PRESERVATION DE LA DUNE GRISE DE BONNE SOURCE – CONTRAT LOIRE-ATLANTIQUE NATURE ENTRE LE DEPARTEMENT DE LOIRE- ATLANTIQUE ET LA VILLE DE PORNICHET – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RAPPORTEUR : Monsieur CAUCHY, conseiller municipal délégué

EXPOSE :

La Ville de Pornichet a engagé, depuis plusieurs années, des actions de préservation de ses espaces dunaires avec notamment :

- * Un programme de restauration et renaturation de la dune du port d'échouage avec mise en place de ganivelles et plantation d'oyats.
- * L'aménagement de l'espace dunaire du sud de la cale du port d'échouage.
- * La mise en place d'un programme de préservation et de restauration de la dune grise de Bonne Source dans le cadre d'un Contrat Loire-Atlantique Nature signé avec le Département de Loire-Atlantique (2021/2023).

Dans le cadre du prolongement du plan de restauration et de gestion mis en place en partenariat avec le Département sur la dune grise de Bonne Source, la Commune de Pornichet souhaite développer ses actions à d'autres milieux littoraux présents sur son territoire.

La dune blanche du port d'échouage est comme la dune grise de Bonne Source un site soumis à une forte pression touristique et dont les espèces caractéristiques sont menacées par la présence d'espèces invasives. Ces deux facteurs nécessitent une action permanente pour restaurer et préserver ce milieu dunaire, qui présente par ailleurs un intérêt fort pour la protection du trait de côte.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :
20 NOV. 2023
Publié le :
20 NOV. 2023
Certifié exact,
Le Maire.

Jean-Claude
PELLETEUR



Dans le cadre de cette stratégie d'ensemble, la Ville de Pornichet a sollicité l'accompagnement et le soutien du Département de Loire-Atlantique par le biais de la signature d'un nouveau Contrat Loire-Atlantique Nature.

Le contrat Loire-Atlantique Nature peut accompagner un projet de préservation, de restauration et d'ouverture au public d'un espace naturel. Par ce biais, le Département soutient la création sur le territoire d'un maillage de sites préservés et ouverts au public dans des objectifs similaires à ceux recherchés dans le cadre de la politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS), conformément aux articles L113-8 et suivants du Code de l'urbanisme.

Le projet de contrat est joint en annexe.

Le plan ci-dessous représente la localisation des deux sites à l'échelle de la Commune.



Présentation des objectifs généraux et spécifiques du projet

La dune du port d'échouage présente les caractéristiques d'une dune fonctionnelle, avec un haut de plage dynamique, une végétation spécifique en cours d'installation et un début de stabilisation en dune grise à l'arrière. Mais elle est menacée par la présence de plusieurs espèces invasives, dont *Eragrostis Curvula* particulièrement dense dans sa partie sud, et par des activités humaines désordonnées.

Elle présente par ailleurs un intérêt potentiel en tant que technique applicable pour la protection future du trait de côte.

L'objectif général est de restaurer cette dune et de la protéger, dans la continuité de ce qui a été engagé sur la dune de Bonne Source, qui elle a besoin d'une prolongation de certaines actions (foncier, invasives, inventaires et évaluation du plan de gestion).

Les objectifs spécifiques visant la préservation et/ou la restauration des milieux naturels du site, ainsi que de la faune et la flore

Plus précisément, les objectifs sont de :

- Lutter contre les plantes invasives ou envahissantes qui empêchent l'implantation de végétaux spécifiques des dunes mobiles et fixées et menacent d'autres milieux similaires.
- Recréer des habitats spécifiques (haut de plage, dune mobile) favorables à la biodiversité de ces milieux et les protéger.
- Protéger les aménagements d'arrière dune du sable transporté par le vent, fixer ce sable sur la dune.
- Développer un procédé de protection du trait de côte identifié actuellement comme étant un des plus efficaces, et en montrer les intérêts.

Les objectifs spécifiques liés à l'ouverture au public, et le type de valorisation recherché (activités pédagogiques, culturelles, scientifiques, autres...)

- Organiser les activités pratiquées sur le site (promenade, jeux pour enfants, activités nautiques, ...) et les rendre compatibles avec la pérennité des milieux préservés ou restaurés.
- Informer le public des intérêts patrimoniaux et écologiques du site avec l'installation d'un parcours pédagogique et la mise en place d'animations tous publics dans la continuité de ce qui est mis en place sur la dune grise.

Dans le cadre du présent contrat, et en l'état actuel de l'avancement du projet sur les sites de la dune grise de Bonne Source et la dune du port d'échouage, le Département est susceptible d'accompagner financièrement la Commune de Pornichet à hauteur de 163 120 € sur trois ans (80% des dépenses prévisionnelles) sous réserve du vote par l'Assemblée Départementale des crédits nécessaires dans le cadre du budget annuel correspondant. La demande de subvention fera l'objet d'une décision L2122-22.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le contrat Loire-Atlantique Nature avec le Département de Loire-Atlantique pour une durée de 3 ans.

DELIBERATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
 ⇒ Vu le projet de contrat ci-annexé,
 ⇒ Vu l'avis de la Commission aménagement, urbanisme et cadre de vie en date du 7 novembre 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le contrat Loire-Atlantique Nature entre le Département de Loire-Atlantique et la Ville de Pornichet.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Monsieur CAUCHY, à le signer.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR



La secrétaire de séance,

Nicole DESSAUVAGES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de PORNICHE
Utilisateur : LANDREIGNE Louise

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DELIB_23_11_12**
Objet : **12. Prélèvement et reprise de l'aménagement de l'espace dunaire du port d'échouage et prolongement de l'action de préservation de la dune grise de Bonne Source – Contrat Loire-Atlantique Nature entre le Département de Loire-Atlantique et la Ville de Pornichet – Approbation et autorisation de**
Type de transaction : **Transmission d'actes**
Date de la décision : **2023-11-15 00:00:00+01**
Nature de l'acte : **Délibérations**
Documents papiers complémentaires : **NON**
Classification matières/sous-matières : **7.10.3 - autres**
Identifiant unique : **044-214401325-20231115-DELIB_23_11_12-DE**
URL d'archivage : **Non définie**
Notification : **Non notifiée**

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 044-214401325-20231115-DELIB_23_11_12-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.3 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 12_CLAN 2023-2026.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401325-20231115-DELIB_23_11_12-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	254.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 12. Annexe DCM 12.pdf Nom métier : 99_DE-044-214401325-20231115-DELIB_23_11_12-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	765.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
------	------	---------

Posté	20 novembre 2023 à 14h42min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 novembre 2023 à 14h42min31s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 novembre 2023 à 14h43min01s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 novembre 2023 à 14h43min07s	Reçu par le MI le 2023-11-20